

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 9 février 2017
Affiché le 13 février 2017

M. le Maire informe de la démission de M. Pascal GENAIS qui est effective depuis le 2 février dernier.

Le procès-verbal de la séance du 9 décembre 2016 est approuvé, à l'unanimité, des membres présents.

Question n°17-02-01

Rapporteur : Bernard LE DILAVREC

Objet : Décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation accordée par l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Décide,

- de prendre acte des décisions sous-énoncées,

Lieux	Dates	Objet	Montant en euros
Mairie, rue du Général de Gaulle	14.11.2016	Marchés Publics Refonte du site internet de la ville de Gaillon	Dépense de 3 000,00 TTC
Ateliers municipaux, impasse de la Bergerie	14.11.2016	Marchés publics- Ateliers municipaux – Remplacement de 3 Chéneaux	Dépense de 12 205,20 TTC
Espace Condorcet	12.12. 2016	Marchés publics Espace Condorcet – Travaux de mise aux normes « PMR » et de sécurité (régularisation)	Dépense de 37 270,96 TTC
TOTAL			Dépenses de 52 476,16 TTC

- de dire que les dépenses en résultant seront inscrites au budget principal 2017.

Question n°17-02-02

Rapporteur : Brigitte Van Elslande

Objet : Finances communales - Demande de subvention exceptionnelle - Foyer Socio-Educatif du lycée André Malraux - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 9 février 2017
Affiché le 13 février 2017

- **d'autoriser** le versement d'une subvention d'un montant de 500 € au Foyer Socio-Educatif du lycée André Malraux pour l'organisation de ce séjour ;
- **de dire** que la dépense en résultant est inscrite au budget 2017.

Question n°17-02-03

Rapporteur : Colette SALELLES

Objet : Finances communales - Tarification - Année scolaire 2016/2017 - Restauration scolaire - Modification - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- de modifier les tarifs de la restauration scolaire présentés ainsi qu'il suit :

<i>Année scolaire 2015/2016</i>		<i>Année scolaire 2016/2017</i>	
<i>Quotients Familiaux</i>	<i>Tarifs</i>	<i>Quotients Familiaux</i>	<i>Tarifs</i>
€	€	€	€
A ≤ 497	2,40	A ≤ 497	2,40
B 497,1 à 725	3,45	B 497,1 à 725	3,45
C 725,1 à 932	4.35	C 725,1 à 932	4.35
D 932,1 à 1242	4,65	D 932,1 à 1242	4.65
E ≥1242,1	4,75	E ≥ 1242,01	4,75
Personnel communal + Intervenants	4,75	Personnel communal et intervenants	4,75
Enseignants*	5,70	Agents des services publics locaux	5,70
Elèves hors commune **	7,00	Elèves hors commune **	10.50
Adultes extérieurs	10,00	Adultes extérieurs	10.50

* **Pour les enseignants** (catégorie des Agents des services publics locaux), il est à noter qu'à ce montant de 5,70 € sera déduite la participation de l'Education Nationale versée à la collectivité au titre des prestations interministérielles « restauration », revalorisée chaque année. Cette prestation est due pour tout enseignant ayant un indice majoré égal ou inférieur à 466 (à titre indicatif, cette aide pour 2016 s'élève à 1,21 € par repas).

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 9 février 2017
Affiché le 13 février 2017

**** Elèves hors commune** : pour les enfants des enseignants domiciliés hors commune, il est appliqué le système des quotients familiaux.

De même, les enfants scolarisés en **CLIS et domiciliés hors commune** seront facturés selon leur quotient familial.

Question n°17-02-04

Rapporteur : Odile HANTZ

Objet : Administration générale - Convention de partenariat avec La ville des Andelys pour l'action «Journées découvertes Châteaux» pour les scolaires – Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **d'approuver** les termes de la convention de partenariat ;
- **d'autoriser** M. le Maire à signer la convention à intervenir ;
- **de préciser** que la convention sera valable à compter du jour de sa signature et ce jusqu'au 31 décembre 2017.

Question n°17-02-05

Rapporteur : Jean-Marc RIVOAL

Objet : Sécurité - Vidéo protection - Extension du système - Demande de subvention - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **D'approuver** le principe de l'extension du dispositif de vidéo protection ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter des aides financières au taux maximum à l'Etat et au Département de l'Eure.

Question n°17-02-06

Rapporteur : François UGUEN

Objet : Bâtiments communaux - Allée de l'Ermitage - Diagnostic structure solidité propriété communale - Demande d'aides financières - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 9 février 2017
Affiché le 13 février 2017

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter les aides financières au taux maximum, dont ce projet pourrait prétendre.

Question n°17-02-07

Rapporteur : François UGUEN

Objet : Bâtiments communaux - Travaux de confortement de la propriété communale et des talus - Ruelle de la Reine Margot - Demande d'aides financières - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter les aides financières au taux maximum, dont ce projet pourrait prétendre.

Question n°17-02-08

Rapporteur : Colette SALELLES

Objet : Bâtiments communaux - Travaux de sécurisation des établissements scolaires de la commune
Demande d'aides financières - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter les aides financières au taux maximum, dont ce projet pourrait prétendre.

Question n°17-02-09

Rapporteur : François UGUEN

Objet : Bâtiments communaux - Espace Condorcet - Travaux de sécurisation - Demande d'aides financières - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter les aides financières au taux maximum, dont ce projet pourrait prétendre.

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 9 février 2017
Affiché le 13 février 2017

Question n°17-02-10

Rapporteur : Colette SALELLES

Objet : Bâtiments communaux - Ecole élémentaire Paul Doumer - Remplacement des menuiseries extérieures - Demande d'aides financières - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter les aides financières au taux maximum, dont ce projet pourrait prétendre.

Question n°17-02-11

Rapporteur : François UGUEN

Objet : Travaux - Construction d'un centre socio-culturel et éducatif rue Verte - Lot 1 - Gros œuvre - Avenant 1 - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 en moins-value avec l'entreprise ACTUAL CONSTRUCTION.

Question n°17-02-12

Rapporteur : François UGUEN

Objet : Travaux - Construction d'un centre socio-culturel et éducatif rue Verte Lot 13 - Aménagements extérieurs – Avenant 1 - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 6 abstentions (MMES PICARD, POSIER et SBIAA ; MM. DE COSMI, MARECHAL et LECLERC.

Décide,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 en plus-value avec la société SN EURE TP.

Question n°17-02-13

Rapporteur : Bernard FONTAINE

Objet : Travaux - Construction d'un centre socio-culturel et éducatif rue Verte Lot 7 - Menuiseries intérieures bois - Avenant 1 Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 9 février 2017
Affiché le 13 février 2017

Après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 6 abstentions (MMES PICARD, POSIER et SBIAA ; MM. DE COSMI, MARECHAL et LECLERC.

Décide,

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 en plus-value avec la société POLYTRAVAUX.

Question n°17-02-14

Rapporteur : Bernard LE DILAVREC

Objet : Travaux - Construction d'un centre socio-culturel et éducatif rue Verte - Demande d'aide financière complémentaire (DETR 2017) - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 6 abstentions (MMES PICARD, POSIER et SBIAA ; MM. DE COSMI, MARECHAL et LECLERC.

Décide,

- **De solliciter** auprès de l'Etat une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux programmation 2017

Question n°17-02-15

Rapporteur : Bernard LE DILAVREC

Objet : Travaux - Construction d'un centre socio-culturel et éducatif rue Verte - Demande d'aides financières - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 6 abstentions (MMES PICARD, POSIER et SBIAA ; MM. DE COSMI, MARECHAL et LECLERC.

Décide,

- **De solliciter** auprès du Département une subvention au titre de la programmation 2017.

Question n°17-02-16

Rapporteur : Colette SALELLES

Objet : Foncier - Convention de mise à disposition de locaux avec l'Espace Condorcet - Avenant n°1 - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 9 février 2017
Affiché le 13 février 2017

- **d'approuver** les termes de l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition ;
- **d'autoriser** le Maire à signer ledit avenant ;
- **de dire** qu'il prendra effet à compter du jour de sa signature jusqu'au 31 décembre 2019.

Question n°17-02-17

Rapporteur : Colette SALELLES

Objet : Foncier - Convention de mise à disposition de locaux avec « l'Association des Loisirs du Château » - Renouvellement - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **d'approuver** les termes de la convention de mise à disposition de locaux ;
- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention ;
- **de dire** qu'elle prendra effet à compter du 1^{er} mars 2017 jusqu'au 28 février 2018.

Question n°17-02-18

Rapporteur : Yann LE FUR

Objet : Intercommunalité - Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine - Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (C.L.E.T.)- Désignation de représentants

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, par 22 voix pour et 6 abstentions (MMES PICARD, POSIER et SBIAA ; MM. DE COSMI, MARECHAL et LECLERC.

Décide,

- **de désigner** deux représentants pour la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges :
 - ✓ Monsieur Bernard LE DILAVREC, en tant que titulaire
 - ✓ Monsieur Yann LE FUR, en tant que suppléant.

Question n°17-02-19

Rapporteur : Yann LE FUR

Objet : Intercommunalité - Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure - Modification des statuts - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 9 février 2017
Affiché le 13 février 2017

Décide,

- **de donner un avis favorable** au projet de modification des statuts du Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure.

Question n°17-02-20

Rapporteur : Yann LE FUR

Objet : Intercommunalité - Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure - Adhésion à la compétence optionnelle Aménagement et exploitation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **d'adhérer** à la compétence optionnelle en matière d'aménagement et d'exploitation des infrastructures de recharge pour véhicules à motorisation électrique, confiée au Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure.

Question n°17-02-21

Rapporteur : Bernard LE DILAVREC

Objet : Intercommunalité - Mise à disposition de la Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine du parking centre nautique Aquaval - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **d'approuver** les termes du projet de procès-verbal de remise, notamment le caractère gratuit de la mise à disposition ;

- **de préciser** que la Commune de Gaillon conservera la jouissance du parking, à titre exceptionnel, pour les besoins éventuels des manifestations locales, et notamment les compétitions sportives organisées par le Club de Golf ;

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à le signer, ainsi que tous autres documents s'y rapportant.

Question n°17-02-22

Rapporteur : Bernard LE DILAVREC

Objet : Intercommunalité - Mise à disposition de la Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine de l'Office de tourisme - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Compte rendu succinct de la séance du Conseil Municipal du 9 février 2017
Affiché le 13 février 2017

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **d'approuver** les termes du projet de procès-verbal de remise, notamment le caractère gratuit de la mise à disposition ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à le signer, ainsi que tous autres documents s'y rapportant.

Question n°17-02-23

Rapporteur : Pascal LAINE

Objet : Finances communales - Vente de tickets de cinéma - Tarifs 2017 - Approbation

Le Conseil municipal, entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide,

- **de fixer** à 5€ le prix de vente du ticket pour l'année 2017,
- **de dire** que la délivrance des tickets est limitée à 12 tickets par personne et par an et est réservée aux habitantes et habitants de Gaillon,
- **de préciser** que les justificatifs à présenter pour bénéficier de ce tarif sont les suivants :
 - Livret de famille
 - Justificatif de domicile datant de moins de trois mois

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.